

## INSCRIPTION 2017/2018

### 2<sup>de</sup> étape = Demande de candidature à l'entrée au LCDG

Numéro de référence de la demande Internet (obligatoire) : .....

**Préambule :** Ce document ne constitue en aucun cas un dossier d'inscription. Il ne peut être complété sans avoir effectué une première demande en ligne sur notre site web.  
 Il ne dispense pas des formalités d'inscription définitive qui nécessitent l'accord préalable de la Direction.

*Pour les enfants de nationalité française, **une demande de bourse AEFÉ** peut être retirée auprès du secrétariat du Proviseur au moment de l'inscription.*

La scolarisation d'un enfant au Lycée Charles de Gaulle de Damas est acceptée après un examen détaillé du dossier. Toute déclaration inexacte entraînera le rejet de la demande.

#### **Identité de l'enfant**

Classe demandée

Nom :

Prénom :

filles / garçon

Date de naissance :

Lieu :

Nationalité pour l'inscription\* :

#### **Frères et soeurs déjà inscrits à l'Ecole :**

Prénom	Date de naissance	Classe	Ecole

#### **Motivation de la demande :**

Pour l'enfant qui n'était pas déjà scolarisé dans le système français, donner en quelques mots les raisons de la demande :

.....

.....

.....

Date :

Signature des deux parents :

*Si le responsable de l'enfant n'est ni le père, ni la mère, il sera nécessaire de produire tout document officiel attestant que l'adulte a la garde de l'enfant. (Se renseigner auprès du Secrétariat)*

Réservé à l'administration : Retourné le :

**Documents à produire avec le dossier papier « Demande de candidature » selon la nationalité :**

**(TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE TRADUITS EN LANGUE FRANÇAISE PAR UN TRADUCTEUR ASSERMENTE)**

	<b>FRANÇAIS</b>	<b>SYRIEN</b>	<b>PAYS-TIERS</b>
1	Une copie de la carte d'identité et un acte de naissance	Une fiche d'état-civil traduite en français par un traducteur assermenté.	Une copie du passeport ou certificat de naissance traduit en français par un traducteur assermenté
2	Une copie du passeport des parents pour les non-syriens	Une copie du passeport des parents pour les non-syriens	Une copie du passeport des parents pour les non-syriens
3	Une copie du Livret de famille.	Une copie du Livret de famille.	Une copie du Livret de famille.
4			Une copie de la carte de résidence pour tous les enfants et leurs parents (sauf français et syriens) un certificat d'immatriculation consulaire pour les élèves de nationalité française dont les parents résident en Syrie sauf pour les fonctionnaires qui en sont dispensés.
5	Un certificat d'activité professionnelle ou de mutation en Syrie.	Un certificat d'activité professionnelle	Un certificat d'activité professionnelle ou de mutation en Syrie
6	Un certificat de résidence auprès du mokhtar du quartier	Un certificat de résidence auprès du mokhtar du quartier	Un certificat de résidence auprès du mokhtar du quartier
7	Un certificat de radiation de la CAF pour les familles venant de la France		
8	Le cas échéant : Jugement de divorce, Ordonnance du Juge des Affaires Familiales, Autorisation manuscrite du conjoint ayant la garde partagée	Le cas échéant : Jugement de divorce, Ordonnance du Juge des Affaires Familiales, Autorisation manuscrite du conjoint ayant la garde partagée	Le cas échéant : Jugement de divorce, Ordonnance du Juge des Affaires Familiales, Autorisation manuscrite du conjoint ayant la garde partagée
9		Une dérogation du Ministère de l'Education Syrien (si l'enfant est Syrien, Palestinien ou Syrien ayant une double nationalité, hors ressortissant franco-syrien) à adresser à l'administration syrienne.	Une dérogation du Ministère de l'Education Syrien (si l'enfant est Syrien, Palestinien ou Syrien ayant une double nationalité, hors ressortissant franco-syrien) à adresser à l'administration syrienne.
10	Un certificat de scolarité si l'enfant a déjà été scolarisé.	Un certificat de scolarité si l'enfant a déjà été scolarisé.	Un certificat de scolarité si l'enfant a déjà été scolarisé.
11	Bulletins scolaires (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestre) de l'année 2016-2017 et les bulletins scolaires de l'année dernière. Ou le livret d'évaluation – fiche de français pour la classe de 2 <sup>nde</sup> – fiche du Brevet	Bulletins scolaires (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestre) de l'année 2016-2017 et les bulletins scolaires de l'année dernière. Ou le livret d'évaluation– fiche de français pour la classe de 2 <sup>nde</sup> – fiche du Brevet	Bulletins scolaires (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestre) de l'année 2016-2017 et les bulletins scolaires de l'année dernière. Ou le livret d'évaluation– fiche de français pour la classe de 2 <sup>nde</sup> – fiche du Brevet
12	Un exeat	Un exeat	Un exeat
13	5 photos récentes	5 photos récentes	5 photos récentes
14	Les cartes d'identité avec photos (mère + père + personne habilitée)	Les cartes d'identité avec photos (mère + père + personne habilitée)	Les cartes d'identité avec photos (mère + père + personne habilitée)
15	Un certificat médical attestant que l'enfant est en bonne santé	Un certificat médical attestant que l'enfant est en bonne santé	Un certificat médical attestant que l'enfant est en bonne santé

**Documents à retirer auprès du secrétariat du proviseur**

- La fiche de choix des enseignements (collège et lycée)
- L'information sur les différents règlements et le dépôt de signature
- Le dossier médical